



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Puy-de-Dôme

Commune : Billom

Autres communes :

R500

Appellation : Maison à pans de bois

Monument(s)

Appellation : Maison à pans de bois

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 04/01/1963

Étendue de la protection : Façades et toitures

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.